Insee Analyses
Picardie
N°14
juin 2015

Femmes et création d'entreprises : les freins se desserrent

En Picardie, les femmes représentent 28% des chefs d'entreprise et des créateurs d'entreprises (hors auto-entreprises), une part proche de la moyenne nationale. Leur domaine d'activités est souvent moins varié que celui des hommes. Si la moitié des nouvelles créatrices sont diplômées du supérieur et font preuve d'une propension à innover dans leur domaine, elles continuent à s'investir dans des secteurs à moindre niveau de qualification. Leurs motivations pour créer leur entreprise relèvent plus souvent de raisons liées à une situation personnelle, comme le besoin de créer son emploi, de disposer de revenus, d'acquérir une indépendance professionnelle, que d'une logique entrepreneuriale liée à une opportunité économique ou à l'introduction d'un nouveau produit. Inscrites dans des activités nécessitant moins d'apports financiers, elles bénéficient aussi de l'appui des structures d'accompagnement et investissent davantage dans le secteur tertiaire, la santé et l'enseignement.

Anne-Claire Huygen, Patrick Le Scouëzec, Cédric Tassart, Insee

Pour des raisons relevant à la fois de représentations culturelles et de facteurs économiques et sociaux, la création d'entreprises a longtemps été - et reste encore - très majoritairement portée par des hommes. Pour faire évoluer cette situation en Picardie, l'État (la DRDFE - Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité), le Conseil régional et la Caisse des Dépôts et Consignations se sont associés pour élaborer un plan d'actions destinées à promouvoir l'entrepreneuriat féminin. La première étape, à laquelle contribue la présente étude, s'attache à mieux identifier le parcours des femmes entrepreneures (*encadré*). Ce plan vise ensuite à définir les facteurs sur lesquels il faut agir pour inciter les créatrices à lancer leur projet mais aussi à structurer leur accompagnement en sensibilisant les différents acteurs, notamment, aux spécificités de l'entrepreneuriat des femmes.

Moins de trois entreprises sur dix dirigées ou créées par une femme

La structure économique de la Picardie, avec un salariat plus développé, conduit à un entrepreneuriat moins présent dans la région qu'en moyenne nationale. Ainsi, les 39 000 hommes et femmes chefs d'entreprise, répartis entre 20 000 artisans, 15 000 commerçants et 4 000 chefs d'une entreprise de plus de dix salariés, ne représentent que 5,1 % des actifs occupés (6,2 % en métropole). Parmi eux, on compte 11 000 femmes, induisant une part dans l'entrepreneuriat régional proche de la moyenne métropolitaine (28,3 % contre 28,1 %). Elles sont plus souvent que les hommes commerçantes (52 % contre 34 %) et moins souvent artisanes (42 % contre 54 %) ou responsables d'une entreprise de dix salariés et plus (6 % contre 12 %).

L'effet de structure lié à la place du salariat s'estompe toutefois : la propension à créer

1 Plus de 38 % des entreprises individuelles de la Somme sont créées par des femmes

Part des créatrices d'entreprises parmi les créations d'entreprises individuelles par département en 2014

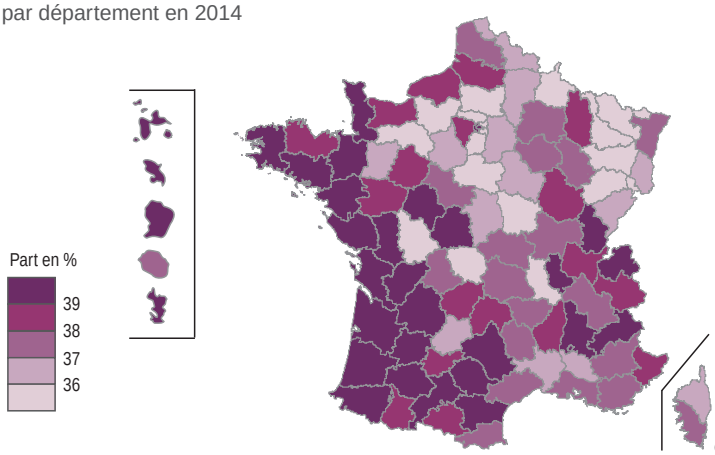

©IGN - Insee 2015

Champ : entreprises créées au cours du 1er semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entreprises).
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

son entreprise est désormais relativement courante dans la région puisqu'en 2011, le taux picard (16,0 %) est supérieur à la moyenne nationale (15,6 %) et se situe au 5e rang des régions métropolitaines.
Pour autant, peu de femmes y contribuent. Comme pour les chefs d'entreprises déjà installés, elles ne sont à l'initiative que d'un peu moins de trois nouvelles entreprises sur dix (28,7 %). Ce chiffre est proche de la moyenne des régions de métropole (28,6 %) et de la plupart des régions limitrophes.
Cette part est plus forte dans un domaine précis : celui des entreprises individuelles. Ainsi, en Picardie en 2014, 36 % d'entre elles (*figure 1*), composées aux deux tiers d'auto-entreprises, ont été créées par des femmes (38 % en France). Dix ans plus tôt, cette proportion n'était que de, respectivement, 32 % et 33 %. Elle varie selon les départements picards : 35,0 % pour l'Oise, 36,5 % pour l'Aisne et 38,2 % pour la Somme.

Près d'une créatrice sur deux diplômée du supérieur

La faible formation initiale de la population picarde se retrouve aussi chez les cheffes d'entreprises déjà installées dans la région. Parmi elles, 18,1 % sont titulaires d'un diplôme supérieur au bac (23,0 % au niveau de la métropole) (*figure 2*). Néanmoins, la situation des femmes est assez contrastée. Une part importante des entrepreneures picardes sont parvenues au niveau bac (26,9 % et 26,5 % en France). Une autre aussi élevée (25,8 %) possède le seul brevet des collèges (20,7 % au plan national) soit, pour la Picardie, le 2e taux régional, derrière la Corse.
Cette situation évolue au fil des générations. En 2010, 46 % des femmes ayant créé leur entreprise ont un diplôme supérieur au baccalauréat (*figure 3*) : c'est 28 points de plus que les dirigeantes d'entreprises déjà en activité et treize de plus que l'ensemble des nouveaux créateurs picards. Toutefois, cela reste inférieur de quatre points à la moyenne française et, surtout, le type de diplôme acquis est moins diversifié. En effet, elles sont 14 % à détenir un diplôme du premier cycle, des professions sociales, de la santé ou d'infirmières (9 % des Françaises et 2 % des Picards), mais sont moins souvent diplômées que les hommes d'un BTS, d'un DUT ou d'un diplôme d'ingénieur : 12 % des Picardes contre 17 % des Picards. Ces derniers semblent avoir privilégié une voie professionnelle plus courte : 30 % des hommes sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP soit onze points de plus que les femmes.
La hausse du niveau de formation initiale s'explique en partie par le fait que les créateurs, hommes et femmes, de nouvelles entreprises sont plus jeunes et s'inscrivent dans des générations ayant bénéficié de l'allongement des parcours scolaires et de la généralisation de l'enseignement supérieur. Leur âge moyen est de 38,7 ans pour les femmes et 40,6 ans pour les hommes. Les Picardes créent plus jeunes et sont plus représentées parmi les moins de 30 ans : 24,1 % contre 22,0 % des Françaises.

Faible diversification des activités des entreprises créées : une concentration dans le secteur tertiaire et le commerce

La moitié des effectifs féminins sont regroupés au sein de onze familles professionnelles. Cette faible variété professionnelle des emplois occupés par des Picardes correspond de plus à une forte concentration des secteurs d'activité où se situent les entreprises ayant une femme à leur tête. En effet, dans la région, les quinze principaux secteurs regroupent plus de 50 % des femmes et 42 % des hommes. Elles sont essentiellement présentes dans le commerce et l'artisanat : la coiffure (14 %), la restauration (6,1 %), la boulangerie-pâtisserie (5,3 %), les services de débits de boissons (5 %) les soins de beauté (4 %). Pour les hommes, la maçonnerie, l'électricité, la menuiserie et la peinture restent les quatre premiers secteurs d'activités.
Ainsi, 85 % des entrepreneures picardes travaillent dans le secteur tertiaire contre 58 % des hommes entrepreneurs. Leur principale activité est celle du commerce (28 %) soit autant que les Françaises et plus que les Picards (22 %). Comme en France, près d'une dirigeante sur quatre est à la tête d'une entreprise de services divers nécessitant un niveau de qualification moindre. A contrario, le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques, qui requière un niveau de formation plus élevé, ne concentre que 5 % des entrepreneures picardes. C'est 1,5 points de moins que les Françaises et deux points de moins que les Picards.
Ces tendances se retrouvent parmi les femmes ayant créé leur entreprise en 2010. Bien qu'étant à l'initiative de moins d'un tiers de l'ensemble des nouvelles entreprises nées cette année-là, elles sont à l'origine de plus de 60 %

2 Près d'une créatrice sur deux titulaire d'un diplôme du supérieur

La place des femmes dans la population picarde

		Picardie		France métropolitaine	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Chefs d'entreprise	Nombre	11 184	28 373	454 605	1 163 856
	Part (%)	28,3	71,7	28,1	71,9
Répartition des chefs d'entreprise					
	Artisans (%)	52,2	54,4	38,3	52,5
	Commerçants (%)	41,7	34,0	55,1	36,1
	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (%)	6,1	11,6	6,6	11,4
Part des chefs d'entreprise (%) dans la population active occupée (%)		5,1		6,2	
		3,1	6,9	3,6	8,5
Titulaires au mieux d'un brevet des collèges (ou équivalent)					
	Chefs d'entreprise (%)	25,8	22,9	20,7	20,3
	Nouveaux créateurs (%)	13,4	18,8	14,1	19,2
Titulaires d'un diplôme du supérieur					
	Chefs d'entreprise (%)	18,1	18,7	24,6	23,0
	Nouveaux créateurs (%)	46,4	33,1	50,4	39,6

Note de lecture : en Picardie, les chefs d'entreprise représentent 5,1 % de la population active occupée. Les femmes cheffes d'entreprise représentent 3,1 % de la population active féminine occupée. Les hommes chefs d'entreprise représentent 6,9 % de la population active masculine occupée.
Sources : Insee, recensement de la population 2011, exploitation complémentaire, Sine 2010 interrogation 2010

3 Les créatrices picardes sont 14 % à détenir un diplôme du premier cycle contre 9 % des Françaises

Répartition des créateurs selon le dernier diplôme obtenu et le sexe

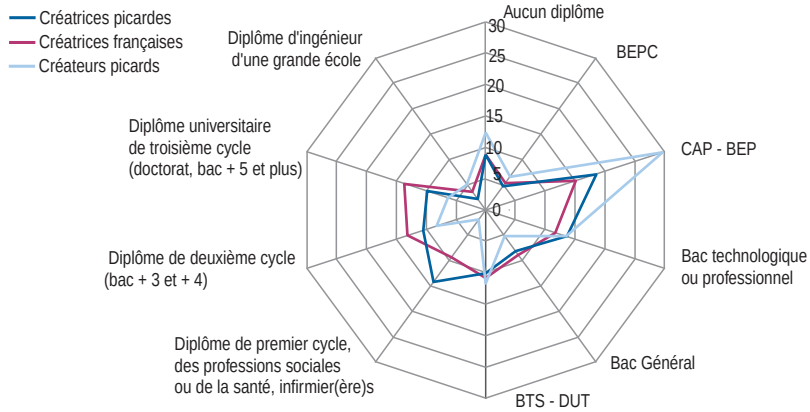

Champ : entreprises créées au cours du 1er semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entreprises).
Note de lecture : 14,1 % des créatrices picardes détiennent un diplôme universitaire ou général de 1er cycle, des professions sociales ou de la santé, d'infirmier. Les créatrices françaises sont 9,3 % et les hommes créateurs picards sont 1,9%.
Source : Insee, Sine 2010 interrogation 2010

des créations d'entreprises dans l'action sociale et les services.

Des créations dans des secteurs à moindre niveau de qualification

Davantage d'entreprises sont créées par des Picardes dans le secteur des activités de la santé et de l'enseignement. Elles représentent 15,6 % des créations, part supérieure de trois points (*figure 4*) à celle des Françaises et de douze points à celle des hommes.

Malgré une forte hausse de leur niveau de diplôme, les Picardes continuent à créer leur entreprise plus souvent qu'au plan national dans des activités nécessitant un niveau de qualification mais aussi d'investissement initial moindres. C'est le cas dans le secteur des autres activités de services qui représente 16 % du total des créations des Picardes contre 5 % pour les Picards et 10 % pour les Françaises.

Aussi, les entrepreneures picardes investissent plus fortement le secteur des activités spécialisées, au point que la part des femmes dans ce secteur est devenue aussi importante que celle des hommes (16,4 %). Toutefois, elle reste moins développée qu'en France où elle représente 22 % des créations.

La faible diversité des projets portés par des femmes fait qu'en Picardie, le secteur du commerce représente encore 25 % du total de leurs créations d'entreprises (19 % pour les hommes) et qu'elles restent peu nombreuses à s'investir dans les secteurs de l'Industrie (2,5 %), du transport (1,4 %) et de la construction (4 % pour les femmes et 30 % pour les hommes).

Des motivations liées à la création de son emploi et à une indépendance professionnelle

Les raisons qui ont conduit les Picardes à créer leur entreprise en 2010 relèvent, plus souvent qu'au plan national, de facteurs liés à une situation personnelle, en lien avec l'absence d'emploi, le besoin de revenus et le désir d'une indépendance professionnelle. Elles relèvent moins souvent que les Françaises d'une opportunité de création ou de reprise. Arrivent ensuite, comme pour les hommes picards, le goût d'entreprendre et plus rarement la volonté d'innover sur un produit de service ou de marché.

Ainsi, avant la création de leur entreprise, en Picardie plus qu'ailleurs, la majorité des femmes n'étaient pas sur le marché du travail : 32,5 % des femmes (41 % des hommes) étaient au chômage et 13 % (4 % des hommes) étaient sans activité professionnelle, en congé parental ou pour convenances personnelles. De surcroît, 61 % des femmes (54 % des hommes) ne percevaient aucune prestation sociale.

Se mettre à son compte a d'ailleurs été une motivation importante pour créer son emploi. Les Picardes (28,7%) déclarent plus souvent qu'en métropole (+4,5 points) et que dans les régions limitrophes (environ +9 points que l'Île-de-France et +7 points qu'en Champagne-Ardenne) avoir créé leur entreprise faute d'avoir un emploi.

Leurs motivations diffèrent en partie de la moyenne nationale (*figure 5*). En premier lieu, le désir d'indépendance est cité par 67 % des Picardes contre 61% des Françaises. Ensuite, elles disent plus souvent avoir été guidées par une volonté d'entreprendre et d'affronter de nouveaux défis (42 %).

A contrario, les Picardes déclarent moins souvent que les Françaises avoir créé leur entreprise par opportunité (-2 points), pour suivre des exemples de réussite de leur entourage (-1,7 points) ou pour développer une idée nouvelle de produit ou de service (-1,9 points).

Une activité qui nécessite un apport financier moindre

La nature des difficultés ressenties par les nouvelles créatrices d'entreprises est aussi très liée aux choix faits lors de la création. Comme leurs activités nécessitent plus souvent un investissement financier moins important, les Picardes ne sont que 17 % à déclarer avoir eu des difficultés pour obtenir un financement contre 19 % des Françaises et 24 % des créateurs picards. Ainsi, leur apport initial est plus faible : 26 % des Picardes ont investi moins de 2 000 euros. C'est trois points de plus qu'en France et cette part est aussi plus importante que dans les régions limitrophes. À l'inverse, les secteurs dans lesquels les hommes créent leur entreprise nécessitent plus

4 Le secteur des services divers regroupe 24 % des dirigeantes picardes

Répartition des femmes chefs d'entreprises selon le secteur d'activité

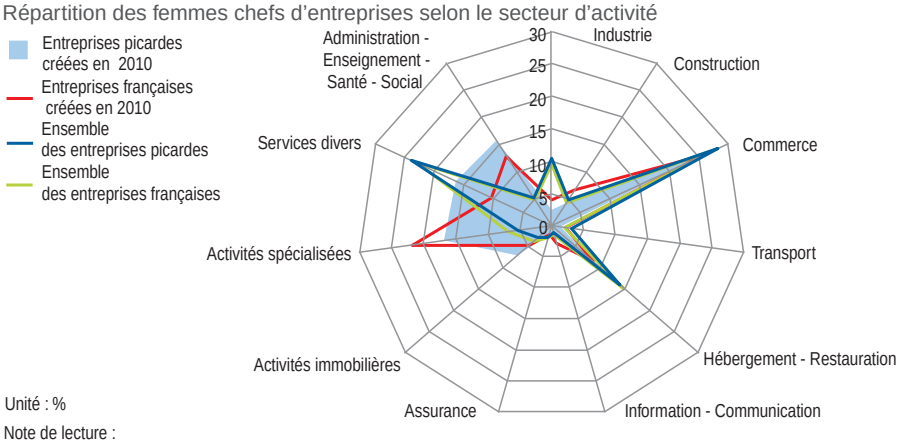

Unité : %

Note de lecture :
- 23,9 % de l'ensemble des femmes cheffes d'entreprises picardes et 23% des françaises oeuvrent dans le secteur des services divers.
- au cours du 1er semestre 2010, 16,3% des créatrices picardes et 10,2% des françaises ont créé leur entreprise dans le secteur des services divers.

Sources : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire. Sine 2010 interrogation 2010

5 L'indépendance en tête des motivations à la création d'entreprise

Motivations à la création d'entreprises selon le sexe du créateur en Picardie et en France

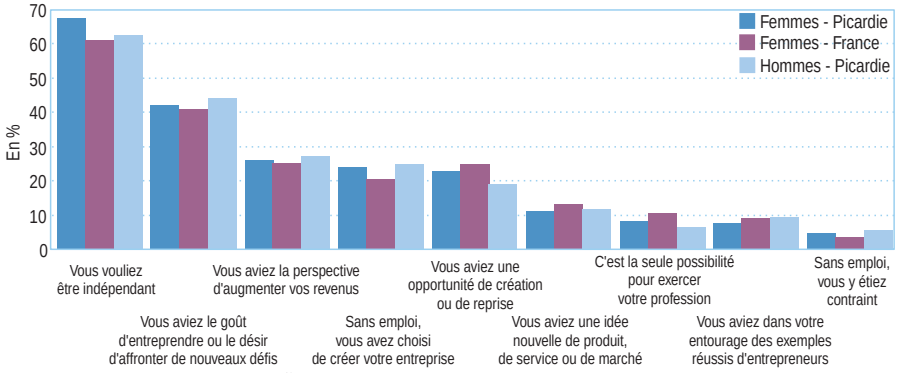

Champ : entreprises créées au cours du 1er semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entreprises).

Sources : Insee, Sine 2010 interrogation 2010

La Picardie veut favoriser le développement de l'entrepreneuriat des femmes

Afin de lever les obstacles qui empêchent encore les femmes de créer et de développer leur entreprise, le ministère des Droits des femmes a décidé la mise en œuvre d'un plan gouvernemental de développement de l'entrepreneuriat féminin dont les enjeux nécessitent la mise en synergie et l'implication de tous les acteurs du territoire et dont l'objectif est de faire progresser de 10% le taux de femmes entrepreneures en France d'ici à 2017.

L'État (la DRDFE), la Région Picardie et la Caisse des dépôts et consignations ont noué un partenariat et ont élaboré un plan d'actions régional sur 2014 et 2015 afin de soutenir et valoriser l'entrepreneuriat des femmes en Picardie. Pour accompagner ce plan d'actions et suivre l'impact des mesures mises en œuvre, les trois cosignataires ont souhaité disposer d'éléments statistiques et d'analyses sur la situation des femmes en matière de création et reprise d'entreprise. Cela les a conduits à conclure un partenariat d'études avec l'Insee.

souvent un apport plus conséquent. Ils ne sont que 15 % à avoir investi moins de 2 000 euros : c'est près de deux points de moins qu'en France.

Les créatrices picardes sont moins nombreuses à déclarer avoir rencontré des difficultés pour embaucher du personnel (8 %). De fait, le besoin semble toutefois moins important au démarrage dans les secteurs d'activités développés. En revanche, les femmes disent être moins à l'aise que les hommes ou les créatrices françaises pour établir des contacts avec la clientèle (26 %), fixer le prix du produit ou du service (18 %) et trouver un local commercial approprié (15 %).

Ce sentiment d'absence de freins pour créer son entreprise est d'ailleurs conforté par près d'une femme sur quatre qui affirme ne s'être heurtée à aucune difficulté particulière (*figure 6*). Pourtant, elles sont plus de quatre nouvelles entrepreneures sur dix à avoir connu des problèmes pour régler des formalités administratives : c'est deux fois plus que les micro-entrepreneures.

Les Picardes demandent plus souvent à bénéficier d'un accompagnement. Ainsi, les structures dédiées à la création d'entreprises (CCI, collectivités locales, …) qui apportent un soutien technique et financier ainsi que des conseils et des services aux candidats et aux candidates à l'entrepreneuriat, ont été sollicitées par 41 % des créateurs et créatrices de la région contre 28 % en France. Les femmes déclarent encore s'appuyer plus souvent sur leur conjoint que les hommes : une femme sur trois pour un homme sur cinq. Les politiques publiques mises en œuvre afin d'aider à la création ont été plus régulièrement mobilisées par les Picards : 44 % des créatrices (et 48 % des créateurs) de la région ont profité des dispositifs d'Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises (ACCRE) et 11 % d'exonérations de cotisations sociales ou d'impôt. Néanmoins, une femme sur cinq déclare avoir monté son projet seule. Elles sont près de la moitié à n'avoir eu recours à aucun dispositif d'aide de l'État.

Définitions

- La **population active** regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les chômeurs.
- Les **services divers** comprennent les activités des organisations associatives, la réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques ainsi que diverses activités de services personnels telles que la blanchisserie-teinturerie, la coiffure et les soins de beauté, les services funéraires et les activités connexes.
- Les **activités spécialisées, scientifiques et techniques** comprennent les activités juridiques et comptables, activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyses techniques, activités de gestion et conseil de gestion, recherche-développement, activités publicitaires …
- Le **taux de création** est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1er janvier de cette même année.
- Depuis le 19 décembre 2014, de nouvelles dispositions définies par la loi Pinel du 18 juin 2014 s'appliquent au régime de l'**auto-entreprise**. En particulier, le terme de **micro-entrepreneurs** se substitue à celui d'auto-entrepreneurs

Les créatrices picardes innovent autant qu'au plan national

Dans une conjoncture difficile, les créatrices picardes déclarent généralement avoir innové dans les mêmes proportions que leurs homologues françaises. Toutefois, dans le secteur du marketing, les Picardes ont moins souvent déclaré avoir innové (10,1 %) que les Françaises (12,7 %) ou que leurs voisines d'Île-de-France (11,9 %) ou de Champagne-Ardenne (14,6 %).

Elles ont majoritairement innové par le biais de produits ou services nouveaux (36 %) : c'est autant qu'en France mais moins que dans les régions limitrophes (43 % en Champagne-Ardenne et en Haute-Normandie). C'est le seul secteur où le taux d'innovation féminin est supérieur à celui des hommes (34 %). L'innovation dans les méthodes de production est proche de la moyenne des régions métropolitaines (7,6 % contre 7 %).

Cette propension à innover montre qu'au-delà de la levée d'éventuels obstacles administratifs et financiers, la dynamique de la création d'entreprise passe aussi par la valorisation des compétences et des capacités des créatrices : une orientation au cœur des dispositifs d'accompagnement mis en place par les acteurs publics régionaux. ■

Sources et concept

SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises) suit pendant cinq ans une génération de nouvelles entreprises sur quatre. Une première interrogation a lieu dans les premiers mois suivant la création, une deuxième après trois ans d'activité et une troisième après cinq ans.

L'extension des enquêtes SINE en Picardie

Dans le cadre de SINE, l'Insee a effectué l'interrogation exhaustive des nouveaux entrepreneurs picards du premier semestre 2014 des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services marchands.

Création d'entreprises

Depuis janvier 2007, la notion de création d'entreprises s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen : une création d'entreprises correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Il n'y a création d'une entreprise que si elle s'accompagne de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Cette nouvelle notion de création d'entreprises est plus large que celle de création pure puisqu'elle inclut notamment les réactivations d'entreprises dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise. Cette continuité est évaluée à la lumière de la localisation de l'entreprise et de l'activité qui y est exercée.

6 Plus de quatre nouveaux entrepreneurs sur dix déclarent avoir rencontré des problèmes pour des formalités administratives

Principales difficultés rencontrées lors de la création en Picardie et en France en 2010

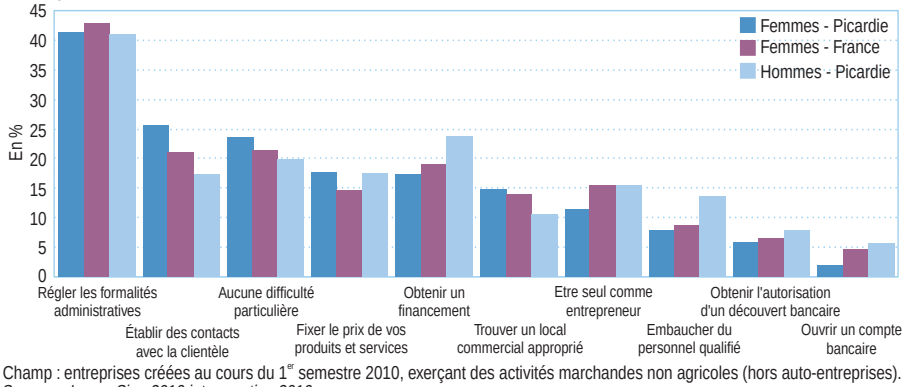

Champ : entreprises créées au cours du 1er semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entreprises).
Sources : Insee, Sine 2010 interrogation 2010

Insee Picardie
1, rue Vincent Auriol
CS 90402
80004 Amiens Cedex 1

Directeur de la publication :
Arnaud Degorre

Chef du service Études-Diffusion :
Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

ISSN : 2416-8858
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Pérot Y., Dekneudt J., Le Scouëzec P., Reboul J-L., Antoine P., Bonduaeux V., Évrard A., Huygen A-C., Rimajou G., Van Asten G., « Regards sur la parité en Picardie - partie : Fonctions dirigeantes et d'encadrement », *Insee Picardie Dossier*, octobre 2013
- Dehon B., Dekneudt J. (Insee), Dubet É., Wibaut R. (Conseil régional) « Plus d'une entreprise sur deux encore active 5 ans après sa création », *Insee Picardie Analyses* n°37, mai 2009
- Batto V. , Rousseau S., division Infrastructures et répertoire statistiques, Insee « Hausse des créations d'entreprises en 2014, notamment des sociétés », *Insee Première* n°1534, janvier 2015
- Barruel F., Thomas S. (pôle national Démographie des entreprises et des établissements, Insee), Filatriau O., Mariotte H., (division Infrastructures et répertoire statistiques, Insee), « Créateurs d'entreprises : avec l'auto-entreprenariat, de nouveaux profils », *Insee Première* n°1487, février 2014

Insee
Mesurer pour comprendre